

Communauté de Communes IHOLDI-OZTIBARRE

Délibération du Conseil Communautaire : séance du 18 mai 2009.

Nb de délégués : 31. Nb de délégués en exercice : 29. Nb de délégués présents : 23. Nb de délégués votants : 23.  
Affichage convocation : 11/05/2009. Publication de la délibération : 20/05/2009. Envoi à sous-préfecture : 20/05/2009.

L'an deux mille neuf, le dix-huit mai à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la CDC IHOLDI-OZTIBARRE, dûment convoqué le 11/05/2009 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Iholdy, sous la présidence de Monsieur Lucien DELGUE, Président.

**Présents** : Marc ARRACHOU, Lucien DELGUE, Roger LANDAGARAY, Sylvie ARBELETTCHE, Arnaud HARISPURU, Bertrand HARISPURU, Jean Louis CASET, Jean Paul CABOT, Bernard CACHENAUT, André SANCHEZ, Marie-Hélène OYHENART, Jérôme BARBASTE, Evelyne GACHEN, Yves ONDARTS, Bernadette BROUSSAINGARAY, Jules LARRAMENDY, Anne-José CHASSEVENT, Christian GALLOT, Daniel OLÇOMENDY, André CHOURROUT, Jean Pierre VIGNEAU, André LARRALDE et René ETCHEMENDY et formant la majorité des membres en exercice.

**Procuration donnée** : Yves LASCOR à Bertrand HARISPURU.

**Absents excusés/non excusés** : Christine ERDOZAINCY-ETCHART, Bernard MOLIMOS, Yves LASCOR, Nathalie SUSPERREGUI, Xavier LACOSTE et Pierre DURANGA.

Monsieur André LARRALDE a été élu secrétaire de séance.

Objet : demande de modification de la carte communale à Irissarry.

Monsieur le Président donne lecture de son courrier à Monsieur le Maire d'Irissarry par lequel il sollicite la modification de la carte communale ; ce courrier rappelle que la Communauté de Communes souhaite acquérir les parcelles cadastrées section D numéros 268, 270, 271, 272, 273, 274, 275 et 359p appartenant à Monsieur Alphonse LAUGIER, en vue d'y créer une zone d'activités sur la Commune d'Irissarry.

Il rappelle également que ce site avait été repéré par une étude réalisée par l'Agence d'Urbanisme Adour Pyrénées pour la création d'une zone d'activités économiques.

Monsieur le Président invite les conseillers à se positionner sur cette demande faite à la Commune d'Irissarry.

**Le Conseil Communautaire**, ouï l'exposé du Président et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

- **demande** à la Commune d'Irissarry de modifier sa carte communale par la création d'une zone d'activités sur les parcelles mentionnées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le Président,

